soir, deux individus qui ont jeté les ballots dont ils étaient porteurs. Ils ont arrêté l'un d'eux, Pierre Delebecq, 32 ans, chauffeur, demeurant rue des Longues Haies, 20, et ont ramassé sur le sol deux ceintures contenant 24 kilos de café valant 72 francs et deux ballots d'allumettes pesant 42 kilos, d'une valeur totale de 240 francs.

SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE « LA GAULOISE ». — Le Comité rappelle aux gymnastes la sortie obligatoire d'aujourd'hui dimanche. Réunion au local à deux heures et demie précises. Tenue d'hiver.

LA LUTTE contre la TUBERCULOSE

Société française des Polycliniques pour le traitement de la Tuberculose et des affections pulmonaires.

C'est la lutte à outrance contre la tuberculose. Dans les journaux de médecine, dans les journaux politiques, français ou étrangers, on ne trouve qu'articles sur la mortalité par tuberculose et sur les moyens d'y remédier. Les sommités médicales, les praticiens multiplient les conférences, proclament la nécessité de la création de sanatoria où les malades jouiront d'une hygiène spéciale, recevront des soins éclairés et trouveront la guérison par l'observation de la triade curative : « le grand air, la suralimentation et le repos. »

La création de ces sanatoria est encore à l'état embryonnaire. Tout en reconnaissant les avantages que ces établissements pourront rendre aux malades qui s'y feront soigner, nous nous contentons de jouer un rôle modeste et efficace. A la cure d'air, à la suralimentation et au repos, s'il est possible aux tuberculeux de s'y livrer, nous ajoutons le bénéfice des progrès de la thérapeutique moderne. Les guérisons, les améliorations obtenues avec notre spécifique introduit dans l'organisme par injections sous cutanées, nous permettent d'affirmer que nous appliquons le meilleur traitement connu à ce jour.

En réponse aux nombreuses demandes de traitement à domicile qui nous sont adressées chaque jour, nous informons les personnes intéressées qu'elles doivent se renseigner auprès du directeur de la Polyclinique, 52, boulevard de la République, les lundi, mardi, jeudi et vendredi, à dix heures du matin, ou par correspondance.

LA DIRECTION.

A TOURCOING MASSAGE THERMAL

Opéré par M. **Michel DELCROS**, ex-Directeur de l'**Etablissement Thermal d'Amélie-les-Bains.** S'adresser chez M. **Longedok-Lefebvre**, coiffeur, Grande Place, 23. — TÉLÉPHONE. 96895

TOURCOING

A PROPOS D'UN JUGEMENT. — La lecture du jugement rendu, jeudi dernier, par le Tribunal de simple police de Tourcoing, à propos d'une prétendue manifestation religieuse à Marcq-en-Barœul, nous a rappelé le fameux adage latin : « summum jus, summa injuria », la loi prise à la lettre entraine parfois une suprême injustice.

Certes, nous n'incriminons pas le magistrat : il a voulu appliquer strictement la loi et a rendu son jugement en son âme et conscience.

Mais franchement il faut convenir qu'on a, dans notre beau pays de France, une étrange conception de la liberté.

Il a plu à un maire de village, peut-être parce qu'il avait eu des démêlés avec son curé, et qu'il a voulu en jouer à celui-ci une bien bonne, peut-être aussi parce qu'il craignait les criailleries de certaines gens que la vue d'une soutane a le don d'exaspérer, il a plu à ce maire de prendre un arrêté interdisant toute manifestation religieuse.

Mais voici qu'il s'agit d'installer dans la commune un nouveau curé : suivant l'usage, le président du Conseil de fabrique et les vicaires de la paroisse escortent le curé du presbytère à l'église. Vite une contravention à l'arrêté de M. le maire et les délinquants sont traduits devant le Tribunal de simple police.

Là, on fait très judicieusement remarquer que le cortège en question n'avait aucun caractère de manifestation religieuse, puisque ceux qui en faisaient partie ne portaient pas d'ornements sacerdotaux ; et on invoquait une jurisprudence s'appropriant admirablement à l'espèce.

Le Tribunal n'a pas voulu entendre de cette oreille-là. C'était bien — dit-il — une manifestation religieuse, en raison du « caractère des personnes » qui y prenaient part. Et il a condamné les délinquants.

Mais, ce « caractère », à quoi pouvait-on le reconnaitre ? Était-ce à la soutane que portaient les vicaires ? Pourquoi, alors, condamner aussi le président du Conseil de fabrique, un laïc, celui-là. Et si les vicaires avaient revêtu, pour la circonstance, la redingote noire et s'étaient coiffés d'un huit-reflets, pouviez-vous les condamner ?

C'est vraiment pitié qu'en France on en soit réduit à de pareilles mesquineries, et, en tous cas, si le Maire de Marcq avait voulu être logique, il devait interdire toute manifestation quelle qu'elle soit, car « dans l'intérêt de l'ordre et pour prévenir les abus qui pourraient se produire » il ne doit pas plus tolérer les cortèges des collectivistes que les cortèges bien autrement inoffensifs de quelques prêtres. Mais il eût bien plus sagement agi en laissant pleine liberté à tous. C'est là morale qui se dégage de tout ceci.

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN A L'HOTEL-DE-VILLE. — L'administration municipale de Tourcoing a l'honneur d'informer MM. les membres des Corps constitués et MM. les fonctionnaires de tous ordres, qu'il n'y aura aucune réception à l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion du nouvel an.

UNE DISTRIBUTION DE CACHE-NEZ AUX INDIGENTS DU BUREAU DE BIENFAISANCE. — Avec le don fait par M. le Directeur de la Banque de France, il a été acheté une certaine quantité de cache-nez qui ont été distribués hier, samedi, entre les familles assistées, par le bureau de bienfaisance.

LES VOLS DANS LES MAGASINS. — Les rôdeurs n'attendent plus la nuit pour commettre leurs exploits ; ils viennent de se signaler à nouveau par un méfait identique à ceux que nous relations hier encore à cette même place. C'est hier, vendredi, vers six heures et demie, du soir, alors que M. Piat, marchand de lingerie, rue Verte, 100, se trouvait avec sa femme dans l'arrière-cuisine, de leur habitation, que des malfaiteurs ont pénétré dans le magasin sans faire de bruit et y ont dérobé deux douzaines de chemises en toile blanche pour femme qui étaient déjà placées sur une table. M. Piat estime le montant du vol à une cinquantaine de francs.

Samedi matin, M. Spéneux, commissaire de police a reçu une plainte et fait une enquête, mais jusqu'ici, on n'a aucune trace des malfaiteurs.

BLESSÉ D'UN COUP DE PELLE. — Samedi un peu avant midi, un jeune ouvrier Victor Lagache, âgé de 15 ans, demeurant rue des Villas, pénétrait dans une des salles de l'usine de MM. E. et P. Toulemonde, boulevard Gambetta, où se trouvaient des ouvriers occupés à ramasser de la bourre de laines, laissant derrière lui la porte ouverte. Comme il existait un courant d'air, l'un des ouvriers, Jules Mestagt, âgé de 47 ans, demeurant au Point-Central, à l'estaminet dit « Au bon genièvre », le pria de fermer la porte ; le gamin refusant de se conformer à la recommandation de l'ouvrier, ce dernier lui lança un coup de pelle qui lui fit une blessure à la joue droite. Le petit blessé a reçu les soins de M. le docteur Fichaux qui a réduit la plaie par quelques sutures.

M. Proix, commissaire de police du premier arrondissement, informé, a ouvert une enquête à la suite de laquelle procès-verbal a été rédigé à la charge de l'auteur de l'accident.

UN COMMENCEMENT D'INCENDIE, RUE VERTE. — Dans la nuit de vendredi à samedi, vers minuit et demi, un commencement d'incendie s'est déclaré au domicile de M. Emile Despinoy, cabaretier, rue Verte, 10. Le feu avait pris naissance dans du bois qu'on avait mis sécher sur un poêle dans la cuisine et s'était rapidement communiqué aux boiseries et au linge. C'est grâce au veilleur de nuit de la teinturerie de M. Liénart Walnier, qui s'était aperçu de l'incendie, que l'alarme fut aussitôt donné, et, à l'aide de quelques seaux d'eau, le feu fut promptement éteint. Les dégâts sont insignifiants.

PLUS DE MAUX D'ESTOMAC, d'anémie, de faiblesse générale par l'emploi de l'ELIXIR FAUSTINUS. Remède facile et peu coûteux, guérison infaillible et radicale. Envoi franco de la notice. Dépôt général : Pharmacie Bernamont, 18, rue Carnot, Tourcoing. 95652

Solde tissus d'ameublement, 50, rue de Paris

Communications

TOURCOING. — La Société nationale de retraite des Vétérans des armées de terre et de mer 1870-1871, prie ses membres de bien vouloir assister aux funérailles de M. Arthur Mairay. Réunion à neuf heures, lundi matin, au siège de la société, Café Sénéchal.

MOUVAUX

EN CHARGEANT UN TONNEAU DE LEVURE, un garçon-brasseur au service de M. A. Lemaire, Auguste Deboco âgé de 60 ans, s'est fait un effort au bras gauche. Il a reçu les soins de M. le docteur Deldalle, qui lui a prescrit un repos de quelques jours.

UNE PLAINTE POUR VOL a été déposée par M. Victor Gadenne, domestique chez M. Gaston Parot, marchand de liqueurs, à Roubaix. M. Gadenne a déclaré qu'un malfaiteur, qui avait suivi le camion qu'il conduisait, était parvenu à dérober un fût contenant trente litres de genièvre. Le fait se serait passé rue de Roubaix, à proximité de l'estaminet de « La Pelle d'Or ». Un domestique, au service de M. Losfeld, de Mouvaux, dit avoir été témoin du vol. La police de Mouvaux a ouvert une enquête.

MARCQ-EN-BARŒUL

ACCIDENT DU TRAVAIL. — Un ouvrier de la distillerie de MM. Lesaffre et Bonduel, Etienne Lernoul, âgé de 35 ans, demeurant à Wambrechies, a été blessé à la partie postérieure de la jambe droite par suite de la chute d'un rail. Il s'en est suivi une plaie contuse consécutive qui, de l'avis de M. le docteur Ducroquet, nécessitera un repos de quinze jours.

LINSELLES

UN VOL. — Dans la nuit de vendredi à samedi, un malfaiteur a dérobé un tuyau de plomb chez M. Denil, cultivateur. Plainte a été déposée.

HALLUIN

LES RÉCEPTIONS DU JOUR DE L'AN. — L'Administration municipale recevra les employés et fonctionnaires de la ville, la veille du jour de l'an, de trois à quatre heures.

OUVRIERS VINDICATIFS. — Il y a quelques jours, M. Verrhaeghe-Vandewynckele, blanchisseur, au gravier de Bousbecque, renvoyait neuf ouvriers qui ne fréquentaient qu'irrégulièrement l'atelier. En se retirant, les ouvriers congédiés proférèrent des menaces à l'adresse de leur ancien patron et de leurs camarades d'atelier. Ces menaces ne tardèrent pas à être mises à exécution. C'est ainsi que samedi, vers midi, un ouvrier de M. Verrhaeghe, Emile Fermeaux, a été l'objet de violences de la part d'un des ouvriers congédiés, Victor Delmoitte, 24 ans, demeurant à Menin. Fermeaux reçut, de son agresseur, plusieurs coups de couteau qui nécessiteront, d'après M. le docteur Debacker, de Menin, un repos de dix jours. D'autres ouvriers ont reçu également des coups de la part de Camille Dumortier et d'Edouard Vandecasteele. Procès-verbal a été dressé à la charge des agresseurs.

PHOTOGRAPHIE, 81, rue Desurmont. Superbes portraits 40×30 gratis aux mariés

LILLE

L'AFFAIRE DES CUISINES POPULAIRES. — Samedi, à onze heures du matin, les scellés, apposés sur les pièces de comptabilité, ont été levés en présence de M. Goudin et de son avocat. M. Goudin a, de nouveau, déclaré que l'état de la caisse devait être en conformité avec les recettes et les dépenses. C'est M. Nédonsel, habitant Roubaix, expert-comptable habituel du Parquet, qui a été désigné à cet effet.

CARTES DE VISITES

La Librairie du *Journal de Roubaix* offre à ses lecteurs à l'occasion de la nouvelle année :

100 cartes ivoire (typographie)	1.25
100 cartes ivoire (calligraphie)	1.75
100 cartes ivoire (gravure)	2.25
100 cartes ivoire, deuil (typographie)	2.50
100 cartes ivoire, deuil (calligraphie)	3 »
100 cartes ivoire, deuil (gravure)	3.50

Elle fournit également une jolie boite contenant :

100 cartes ivoire (typographie) et 100 enveloppes	1.75
Même boite (calligraphie)	2.25
» » (gravure)	2.75
Même boite deuil (typographie)	3.50
» » » (calligraphie)	4 «
» » » (gravure)	4.50

POMPES FUNÈBRES CORNILLE PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille DUVILLIER-DECANTER qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-Baptiste DUVILLIER, marchand de lait, époux de Dame Maria DECANTER, décédé à Tourcoing, le vendredi 27 décembre 1901, dans sa 37e année, administré du Sacrement de l'Extrême-Onction sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service de deuxième classe qui auront lieu le lundi 30 dudit mois, à neuf heures, en l'église Notre-Dame de Lourdes, à Tourcoing, d'où son corps sera conduit au cimetière principal (Pont-de-Neuville), pour y être inhumé. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à quatre heures et demie du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Malcense, 175, à huit heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille DEBOCK-DE DONDERE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Angèle DE DONDERE, veuve de Monsieur Jean-Baptiste DEBOCK, décédée à Roubaix, le 28 décembre 1901, à l'âge de 78 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut Solennels qui auront lieu le lundi 30 courant, à trois heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 179, à deux heures et demie.

Les amis et connaissances de la famille GRAS-JURION qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alfred GRAS, décédé à Roubaix, le 28 décembre 1901, dans sa 42e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 30 courant, à neuf heures, en l'église du Très-Saint-Rédempteur, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le dimanche 29 dudit mois, à cinq heures. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Tilleul, 305.

Les amis et connaissances de la famille PLATEAU-DELTOMBE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Henri-Joseph PLATEAU, décédé pieusement à Roubaix, le 27 décembre 1901, à l'âge de 25 ans et 2 mois, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 30 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — Les Vigiles seront chantées le même jour, à quatre heures et demie. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Ternaux, 27, à huit heures trois quarts.

Les amis et connaissances de la famille VANDERBERGUE-CATELLE qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Cyrille VANDERBERGUE, ancien boulanger, veuf de Dame Héloïse OATELLE, décédé subitement à Lille, le 27 décembre 1901, dans sa 39e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels qui auront lieu le lundi 30 courant, à neuf heures, en l'église Saint-Pierre, à Croix. — L'assemblée chez sa sœur, rue de l'Ermitage, 149.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Amélie-Françoise ORGAERT, veuve de Monsieur Ferdinand CARETTE, décédée à Roubaix, le 25 novembre 1901, dans sa 86e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à dix heures, pour le repos de l'âme de Dame Zoé GRULOIS, épouse de Monsieur Albert NUYTS, décédée à Roubaix, le 26 novembre 1901, dans sa 28e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Ste-Elisabeth, le lundi 30 décembre 1901, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Dame Marie VANDERSTRATEN, épouse de Monsieur Alphonse GBIN, décédée à Roubaix, le 29 novembre 1901, dans sa 30e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de vouloir bien considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Jean-Baptiste, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à neuf heures et demie, pour le repos de l'âme de Monsieur Léon-Gaston-Justin PEDE, pieusement décédé à Roubaix, le 30 novembre 1901, dans sa 19e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient as reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le lundi 30 décembre 1901, à dix heures un quart, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Marie WIBAUX, membre du Tiers-Ordre de Saint-François, pieusement décédée à Pont-à-Marcq le 7 décembre 1901, dans sa 54e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. — De la part de la famille Bonami Wibaux.

Une Messe de Convoi et un Obit Solennel du Mois seront célébrés en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le lundi 30 décembre 1901, à huit heures et à neuf heures, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Clémence DESCHAMPS, épouse de Monsieur Charles ROBERT, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 23 novembre 1901, dans sa 72e année, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

Concessionnaire des hospices et des établissements charitables de la Ville. 64-66, rue de l'Alouette, Roubaix. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. — Téléphone.

Depuis le 27 Octobre les magasins de la maison **Napoléon Vanderplancke** sont transférés de la rue Pauvrée à la **RUE DE LANNOY, 5, en face la brasserie Delcourt à Roubaix.**

MAISON VANDERPLANCKE
TAILLEUR
Confections et Vêtements sur mesure
Draperies françaises et anglaises. PRIX FIXE

CORRESPONDANCE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

LA « GRANDE-HARMONIE »

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix ».

Je lis, dans le « Journal de Roubaix » de ce jour, une lettre, élégamment tournée, d'ailleurs, engageant la « Grande-Harmonie » à se rendre au Concours de Lille. Ces quelques Roubaisiens qui se dérobent sous le voile prudent de l'anonyme, ne seraient-ils pas parfois des membres du Comité du Grand Concours de Lille, désireux d'attirer à leur « foire musicale » l'excellente harmonie de Roubaix ?

Eh bien, il me semble qu'on doit savoir gré à nos amis de Roubaix de ne pas se prêter à cette manœuvre et de refuser de prendre part à cette sorte d'exhibition musicale, où les joueurs d'accordéon, de biniou, d'occarina, de banjos et de mandoline, s'en donneront sans doute à cœur-joie, sans oublier les chanteurs patoisants qui ont également leur place au programme, mais où le coté artistique sera forcément négligé.

Nous espérons de plus que les Tourquennois, imitant la réserve des Roubaisiens, ne se rendront pas à un concours qui, organisé bien après que celui des « Crick-Sicks » eût été annoncé et publié, constitue, « sciemment ou non », un acte de mauvais gré ; car, ni les finances de la Ville de Lille, ni un souvenir quelconque à rappeler ne forçaient nos voisins à organiser en 1902, un concours qui semble n'avoir qu'un but : « faire échec à celui de Tourcoing ».

En toutes circonstances, les Lillois ont montré trop de bienveillance envers les Tourquennois, pour que nous leur prêtions d'aussi noirs desseins ; nous aimons mieux croire simplement à un malentendu, malentendu fâcheux cependant.

Recevez, Monsieur, etc. Quelques Tourquennois.

M. FÉVRIER ET Cie
TAILLEURS
ROUBAIX, 2-4, Grande-Rue
Choix immense de pardessus hommes et enfants

Galeries Lilloises : Epicerie Confiserie.

CONCERTS & SPECTACLES

GRAND-THÉATRE-HIPPODROME DE ROUBAIX. — Le « Voyage en Suisse ». — Vif succès, jeudi soir, au grand théâtre-hippodrome de Roubaix, pour l'interprétation de cette pièce qui, du commencement à la fin, a provoqué un fou rire. On sait qu'elle a été créée aux Variétés, et qu'elle y a fait courir tout Paris :

Un pharmacien du nom de Corgoloin, retiré des affaires, doit se marier avec Mlle Juliette Taponet. Ce mariage qui comble de joie Corgoloin, afflige sincèrement le jeune Polisot, cousin de la mariée. L'arrivée d'un de ses amis — des Eglisottes — le réconforte, car ce dernier se propose de se venger du pharmacien — qu'il croit connaître — et l'embêter pendant son voyage de noces pour se venger de certaine nuit qu'il lui a fait passer sur un balcon par une pluie battante.

Corgoloin et Juliette sont unis et ils prennent le train pour la Suisse, mais des Eglisottes et Polisot les suivent accompagnés d'une bande de clowns qui leur font mille misères durant tout le parcours et finalement le train saute au moment où les deux mariés allaient se coucher dans leur sleeping-car.

Les deux mariés sont arrivés en Suisse, moulus et exténués, ainsi que des Eglisottes et Polisot ; ils sont venus loger dans une hôtellerie située au Righi. Là, le jeune couple n'est pas plus tranquille que précédemment, mais tout a une fin et des Eglisottes se trouve suffisamment « vengé », quand il apprend que ce pauvre Corgoloin qu'il poursuivait de sa haine n'est point celui dont il voulait se venger.

Cette œuvre, dont nous venons de donner une courte analyse, a été fort goûtée du public nombreux qui remplissait la salle de l'Hippodrome ; ce n'a été qu'applaudissements et bravos. La verve étincelante des artistes, et les incessantes et audacieuses cabrioles des clowns, ont fait passer à tous une soirée des plus agréables. Les Omer's, sont absolument merveilleux ; citons plus particulièrement MM. Omer et Georges, les domestiques, si drôles de l'amusant Gorgoloin ; M. Alexandre a admirablement rempli ce dernier rôle si complexe, et si fatigant. Il a droit aux plus chaleureuses félicitations. Mlle Gray, MM. Vanneur, Max André, Collet, l'ont très bien secondé.

Les costumes sont des plus frais, et les décors sont à eux seuls, un succès.

Le « Voyage en Suisse » sera donné, en matinée, aujourd'hui dimanche, à trois heures et demie, et ce soir, à huit heures.

ROUBAIX. — Ecole de la rue du Bois. — C'est aujourd'hui dimanche qu'a lieu, dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville, le concert annuel organisé par l'Association des anciens élèves de l'école. Les portes seront ouvertes à quatre heures et demie. On commencera à cinq heures précises. La composition du programme fait prévoir un succès sans précédent. A huit heures et demie, grand bal de famille à l'Hôtel des sapeurs-pompiers.

Salle Dominique
DIMANCHE 29 DÉCEMBRE 1901
GRAND BAL
Cavalier 1 franc ; Dame 50 centimes. 97732

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DE ROUBAIX

Bur. à 5 h. 1/2 Dimanche 29 décembre Rideau à 6 h.
SPECTACLE OFFERT AUX DAMES
LES DEUX ORPHELINES
drame en 5 actes et 8 tableaux.
LE CONTROLEUR de WAGONS-LITS
comédie en 3 actes.
FAIS CE QUE DOIS
épisode militaire en vers en 1 acte. 97585

TOURNÉE ALEXANDRE
LE VOYAGE EN SUISSE
Pièce fantastique en trois actes, mêlés de chant
SPECTACLE DE FAMILLE

Représentations à l'HIPPODROME DE ROUBAIX, les 29 et 30 décembre 1901, à 8 h. soir
Matinée supplémentaire le dimanche 29 décembre, à 3 heures 1/2. Bureaux à 3 heures,
Avec le concours des clowns merveilleux
LES OMER'S
et d'artistes des principaux théâtres de Paris.
Matériel, décors, accessoires, trucs spéciaux. Orchestre complet.

THÉATRE DE TOURCOING

Direction : Alexandre (3e année)
Bur. 6 h. 1/2 Dimanche 29 décembre 1901 Rideau 7 h.
LES 28 JOURS DE CLAIRETTE
On commencera par :
RUSES GALANTES
Comédie en 1 acte
Prix des places ordinaire. 97690

GRAND-THEATRE DE LILLE. — Direction : A. Bourdette. — Spectacle du dimanche 29 décembre 1901. — Bureaux à 5 h. 15 ; rideau à 5 h. 45. — LES TENAILLES, comédie en trois actes ; MIGNON, opéra en quatre actes, et LES MOUSQUETAIRES AU COUVENT, opérette en trois actes.

RENSEIGNEMENTS RAPIDES

Pour **céder** ou **reprendre** fonds de **commerce** ou **industrie.** S'ad. **A. GIOT, 37, rue Faidherbe, Lille,** de 2 à 6 heures. **Discrétion.** 95684

ACADÉMIE DE BOXE FRANÇAISE
18, rue du Collège, Roubaix
Abonnements au mois et à l'année. — Hydrothérapie.

NORD

UN DRAME AU REVOLVER A DORIGNIES. — Un drame au revolver s'est déroulé à Dorignies, rue des Trannois, dans l'estaminet Desfontaines, où, depuis quelque temps, habite un ancien ouvrier mineur, Alexandre Pelmy, âgé de 61 ans, célibataire. Cet individu fut pris soudain, au cours d'une discussion avec sa propriétaire, d'une violente crise alcoolique. Dans sa fureur, il sortit de sa poche un revolver qu'il braqua sur Mme Desfontaines et dont il lui tira un coup à bout portant. Puis, effrayé lui-même de son crime, il se réfugia dans sa chambre, où il se mit en devoir de se barricader solidement. Le meurtrier a été arrêté. L'état de la victime n'est pas grave.

LAICISATION D'ÉCOLE A SAINT-SAULVE. — Par arrêté en date du 24 décembre, l'école de Saint-Saulve, qui était dirigée par des institutrices congréganistes est laïcisée.

LA VUE rétablie et conservée par les verres **spéciaux combinés.** Ces verres sont destinés aux personnes dont la vue est affaiblie par l'âge, par un travail assidu.

LUNETTERIE-OPTIQUE. — Lunettes et pince-nez en or, argent et nickel, nouveaux systèmes ne tombant ni blessant le nez. *Un nouvel appareil de précision à mesurer la vue est gratuitement à la disposition de toutes les personnes qui désirent savoir exactement la force des verres qui leur sont nécessaires.*

Exécution rapide des ordonnances de MM. les Docteurs oculistes. Atelier spécial pr réparations.

Prière de bien s'adresser : **A L'OPTOMÈTRE. L. José Fribourg,** *opticien-spécialiste,* **Gde-Rue 18 bis, Roubaix.** 90084

BELGIQUE

SÉNAT. — Séance du 28 décembre. — Dans sa séance du 28 décembre, le Sénat a voté le budget des voies et moyens et le projet de loi sur les sucres. Il s'est ajourné jusqu'à convocation ultérieure.

POUR LE PAPE. — La première liste de la souscription ouverte en faveur du Souverain Pontife porte un total de 9.029 fr. 50.

CHASSEURS CYCLISTES. — Le « Moniteur » de samedi publie un arrêté royal qui crée une compagnie de chasseurs cyclistes parmi les chasseurs à pied de la garde civique de Bruxelles.

CHARLEROI

LES VERRIERS. — L'industrie verrière belge traverse en ce moment une terrible crise ; on parle en effet de la fermeture prochaine de quatre importants établissements de la région. Plus de sept cents ouvriers se trouveraient de ce fait, sans travail. On annonce d'autre part que plusieurs verreries vont se rouvrir dans les départements français limitrophes et l'on craint que la surproduction ne fasse baisser les salaires. On dit enfin que les verriers belges chassés de Russie vont regagner leur pays, augmentant de leur nombre celui des sans-travail.

TOURNAI

MORT SUBITE. — Mme Joséphine Duval, femme Vraux, demeurant Terrasse Saint-Brice, se rendait samedi vers neuf heures du matin, aux Sœurs de charité, visiter son mari malade, quand, arrivée à la porte de l'établissement, elle s'affaissa sans connaissance. On l'introduisit immédiatement dans le couvent, où le docteur Lelubre ne put que constater la mort.

ACCIDENT DU TRAVAIL. — A la tannerie Delneste, Luchet d'Antoing, un ouvrier, Denis Gustave, 49 ans, demeurant rue Merdenchon, 24, a fait, samedi, en retirant du cuir d'une fosse, une chute si malheureuse qu'il s'est brisé la jambe droite. Après avoir reçu des soins de M. le docteur Mombel, il a été conduit à l'Hôpital civil.

EXPULSÉ. — Samedi a été écroué à la prison, sous mandat d'arrêt, un nommé Ternisien Paul, colporteur, 37 ans, domicilié à Lille, arrêté par la police la nuit précédente, alors qu'il vagabondait.

SERVICE PHARMACEUTIQUE. — Dimanche 29, de midi à dix heures, seront ouvertes les pharmacies de MM. Buteau, rue Royale ; Lante, rue de Pont ; Moreau, rue Saint-Martin ; Hanno, rue Saint-Jacques.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du 28 décembre 1901. — Président, M. Nothomb. — Pour bris de mobilier et bris de clôtures chez Mercier Delfosse, à Lessines, coups à Corneille Basibéi, à Marcellin Mercier, et pour port d'arme prohibée sont condamnés : à quinze jours et cinquante francs, Coché Alfred, 20 ans, carrier à Deux-Acren ; à huit jours et vingt francs, Terrasse Théodore, 22 ans, carrier à Lessines ; à quinze jours et vingt francs, Gousset Théophile, 23 ans, carrier à Deux-Acren : à quinze jours, Gravez Léon, 19 ans, carrier à Lessines, et Gousset Victor, 20 ans, carrier à Deux-Acren. — Dix jours à Dhaeyer Pierre, 31 ans, ouvrier agricole à Schoorisse, et vingt-six francs à Ponceau Victor, 35 ans, garde à Flobecq pour coups.

NÉCHIN

LE CAMBRIOLAGE DU PRESBYTÈRE. — Samedi après-midi, le Parquet a fait une nouvelle descente chez M. le curé Leroy. M. le Procureur du Roi Leschevin, M. le juge d'instruction Bertouille, et M. le greffier Dapsens le représentaient. Ces messieurs s'étaient adjoint M. l'architecte Cordonnier, qui a levé les plans des lieux. On est, paraît-il, sur une piste sérieuse.

GRAVE ACCIDENT. — Samedi, à trois heures, le nommé Ferdinand Delrue, âgé de 66 ans, était occupé à descendre du bois à brûler du grenier de son neveu, Albert Delrue, secrétaire communal. Tout à coup, une des poutres se brisa et le pauvre vieux fut précipité dans le vide d'une hauteur de trois mètres sur les grès de la cour. Relevé aussitôt, il fut transporté sur un lit. Outre une large blessure à la figure, il a des contusions multiples sur tout le corps, les deux poignets foulés et les épaules luxées. M. le docteur Voitout, arrivé aussitôt sur les lieux, a donné ses soins au blessé dont l'état est grave.

ANTOING

COMMISSARIAT DE POLICE. — Le Conseil communal, par sept voix contre une abstention, a décidé, vendredi soir, de créer un commissariat de police, dans la commune. Le traitement du futur commissaire sera étudié vendredi prochain.

MENIN

UN INCENDIE. — Dans la soirée de vendredi, vers sept heures et demie, un incendie a détruit une maison occupée par M. Callewart, et située porte de Courtrai. Le feu avait pris naissance dans le grenier, dans un tas de lin et les flammes ne tardèrent pas à gagner le bâtiment entier qui fut bientôt complètement embrasé. Les pompiers accourus en toute hâte ne purent que faire la part du sinistre et protéger les maisons voisines. Une grande partie du mobilier a été détruit ; les pertes s'élèvent à 4.000 francs ; il y a assurance pour 3.000 francs seulement. Le Parquet de Courtrai opérera une descente aujourd'hui dimanche.

WARCOING

UNE CHIENNE DE CHASSE braque, âgée de sept mois, blanc et marron, tête marron, poitrine et pattes mouchetées avec bout de la queue blanc, a été volée jeudi soir chez M. Henri Friquet, garde-chasse de M. Lefebvre, négociant en charbons à Warcoing. On croit que la bête volée a été introduite en France.

ESTAIMPUIS

PENSIONS DE VIEILLESSE. — Avis aux retardataires. — C'est le 31 décembre qu'expire le délai légal pour la présentation des demandes pour l'allocation de 65 francs attribués aux personnes âgées de 65 ans, Belges ayant leur résidence en Belgique depuis un an au moins et se trouvant dans le besoin.

COURTRAI

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — Audience du samedi 28 décembre 1901. — Présidence de M. Jonckheere, président. — Brunin Edouard, 37 ans, sans profession, à Bossuyt, dénonciation calomnieuse à l'égard du notaire Vansteenhuyse, de Courtrai, six mois de prison et 1.000 francs d'amende ou trois mois de prison. — Faux témoignage : huit mois d'emprisonnement à Baeckeland Victor, âgé de 21 ans, cultivateur à Menin. — Coups et blessures volontaires : trois mois de prison et 50 francs d'amende ou quinze jours de prison à Vandenabeele Constant, 23 ans, écangueur à Menin, et Depaepe Alois, 23 ans, ouvrier en lin, à Wevelghem, et quatre mois de prison et 50 francs d'amende ou quinze jours de prison à Poublon Camille, 21 ans, ouvrier à Wevelghem. — Steenwerkens Auguste, 22 ans, ouvrier cordonnier à Roubaix, est condamné, pour vol d'un pardessus et d'une somme de 20 francs, à trois mois de prison et 26 francs d'amende ou huit jours de prison, et pour abus de confiance, à un mois de prison et 26 francs d'amende ou huit jours de prison. — Rebellion envers un policier : 50 francs d'amende ou quinze jours de prison à Ameye Désiré, 23 ans, ouvrier de fabrique à Courtrai. — Deruyck Marie, 60 ans, journalière à Mouscron, ivresse en récidive, huit jours de prison et 26 francs d'amende ou huit jours de prison et les frais.

MOUSCRON

CHANGEMENT DE DOMICILE. — Pour cause d'agrandissement, la CHEMISERIE WILLE-HAUWEL est transférée Grand'Place.

POURQUOI VOULOIR TOUSSER ? quand un flacon de sirop Depratère guérit sûrement en deux jours le rhume le plus dangereux. Prix : 2 francs. En vente : A Courtrai, Hulpiau ; Mouscron, Maes ; Menin, Rotiers ; Comines, Van Windekens ; Furnes, Ruyssen ; Ypres, Socquet ; Poperinghe, Monteyne et partout. 97757

LISEZ : JEUNES GENS

Si vous êtes atteints d'une **Maladie Secrète** et soignée depuis longtemps, n'ignorez pas que la maladie est guérissable en moins d'**une Semaine.** Allez en confiance PHARMACIE COUVREUR à Roubaix, Acheter un flacon de **Santal Blanc de Narbonne** à 4 francs. Il amènera votre guérison. 92995
GUÉRISON

HUILE DE FOIE DE MORUE

garantie de **1re** qualité, le litre **1.40**; le 1/2 litre **0.70**
Tisane **pectorale, anti-catarrhale,** contre la toux, bronchites, rhumes, influenza. . . . . . la boîte 0.60
Dépuratif, contre les vices du **sang** . . . » 0.60
Thé digestif, anti gastralgique . . . . » 0.60
Thé anti-glaireux, aux mille fleurs des Cévennes 0.50
Herboristerie de **1er choix** à des prix réels de **bon marché.**
L. VITASSE, herboriste de 1re classe
ROUBAIX, 138, rue de l'Epeule, 138, ROUBAIX 85645

BULLETIN COMMERCIAL

du samedi 28 décembre 1901

LAINES

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing PRÉCÉD.		ANVERS PRÉCÉD.	ANVERS JOUR	LAINES brutes LE HAVRE PRÉC.	JOUR
		JOUR				
JANVIER 1902	4.22 1/2	4.22 1/2	.... ./.	4.13 ./.	120.50	119...
FÉVRIER	4.25 ./.	4.22 1/2	4.17 1/2	4.20 ./.	120.50	119...
MARS	4.32 1/2	4.30 ./.	4.20 ./.	4.22 1/2	[illegible]	125...
AVRIL	4.35 ./.	4.32 1/2	4.22 1/2	4.22 1/2	127.50	126...
MAI	4.35 ./.	4.35 ./.	4.25 ./.	4.25 ./.	128...	126.50
JUIN	4.35 ./.	4.35 ./.	4.27 1/2	4.27 1/2	[illegible]	127...
JUILLET	4.35 ./.	4.35 ./.	4.27 1/2	4.30 ./.	[illegible]	128...
AOUT	4.35 ./.	4.35 ./.	4.30 ./.	4.30 ./.	130.00	128.50
SEPTEMB.	4.35 ./.	4.35 ./.	4.30 ./.	4.30 ./.	130.50	129...
OCTOBRE	.... ./.	.... ./.	4.30 ./.	4.30 ./.	131...	129.50
NOVEMBRE	.... ./.	.... ./.	4.30 ./.	4.30 ./.	131.50	130...
DÉCEMBRE 1902	.... ./.	.... ./.	4.30 ./.	.... ./.	[illegible]	130.50

ROUBAIX-TOURCOING, 28 décembre. — On a traité 10.000 kil. dont détail suit :

Le matin : Sur février, 5.000 kil. à 4.23. — Total : 5.000 kil.

Le soir : Sur janvier, 5.000 kil. à 4.22. — Total : 5.000 kil. — Ensemble : 10.000 kil.

LE HAVRE, 28 décembre. — (Par dépêche). — Marché calme. — Ventes : 350 balles.

ANVERS, 28 décembre. — (Par dépêche). — Le marché est calme. — On a traité : 85.000 kil.

En disponible : On a vendu 14 balles Plata.

COTONS

LE HAVRE, 28 décembre. — (Par dépêche. — Ouverture. — Le marché est calme. — Ventes : 1.150 balles. — On cote : Sur décembre, 54,25 ; sur janvier, 53.62 ; sur février, 53,50 ; sur mars, 53.25 ; sur avril, 53.12 ; sur mai, 53,00 ; sur juin, 53.00 ; sur juillet, 53,00 ; sur août, 53.00 ; sur septembre, 52.87 ; sur octobre, 50,00 ; sur novembre, 49.37.

En disponible : On a vendu 31 balles Oomra à 57.75. — Fully middling à 55.87.

LE HAVRE, 28 décembre. — (Par dépêche.) — Clôture. Le marché est calme. On a fait 1.700 balles. On cote : décembre, 53.87 ; janvier, 53.37 ; février, 53.25 ; mars, 53.00 ; avril, 52.87 ; mai à août, 52.75 ; septembre, 52.62 ; octobre, 50.50 ; novembre, 49.25.

LIVERPOOL, 28 décembre. — (Par dépêche.) — Ouverture. Disponible calme. Ventes 5.000 balles ; importations, 65.902 balles. Futurs soutenus en baisse de 1 1/2. Clôture facile. Courant, 4 53/64 ; décembre-janvier, 4 51/64 ; mars-avril, 4 51/64 ; mai-juin, 4 51/64.

CONTINENTAL RIVER PLATE LINE

Service régulier et mensuel par vapeurs de première classe entre Dunkerque et Montevideo, Buenos-Ayres et Rosario.

Prochains départs : S.S. « Hellas », le 5 janvier ; — « Lydia », le 5 février.

Pour frêt et renseignements, s'adresser aux agents : Ed. H. Seligmann, Dunkerque, ou E. Noguès, 2, rue Baudin, Paris. 94812

Marchés divers

LANNOY, 28 décembre. — Beurre, prix moyen, 3.30 le kilo ; œufs frais, 0.175 la pièce.

TOURNAI, 28 décembre. — Froment blazé, l'hectolitre, 13.50 ; froment, 13.00 ; seigle, 10.00 ; beurre le kilo, 2.80 à 3.00 ; œufs, les 26, 3.50 à 3.60.

YPRES, 28 décembre. — Froment, les 100 kil., 16.75 à 17.00 ; seigle, 14.25 à 14.75 ; beurre, le kilo, 2.60 à 3.06 ; œufs, le quarteron, 3.64 à 3.90.

INSTITUT GYNÉCOLOGIQUE
du Pont du Lion d'Or, Saint-Maurice Lille
TRAITEMENT MÉDICAL ET CHIRURGICAL DES
Maladies des Femmes
Pour renseignements s'adresser au **Dr Turgard,** à l'Institut ou rue Thiers, 39, à Lille. (Téléphone 1026). 18881

COMBATS DE COQS

Parties annoncées :

BLANC-SEAU. — Dimanche, 29 décembre, chez M. Louis Carrette, en face de l'église du Blanc-Seau, un beau 2 de 3 pour 50 francs contre le Cochon Rouge. Mise au parc à six heures.

ROUBAIX. — Dimanche 29 décembre 1901, « A l'Enflé », partie morte 2 de 3 pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs, contre la société « Les Anciens du Capreau », de chez Bauduin. — Mise au parc à cinq heures précises. 94114d

— Aujourd'hui, chez M. Alphonse Lemize, successeur de Henri Debeuf, 3 de 5 pour 100 francs, paires de plaisir à 20 francs, contre la société du « Cuirassier » de Mouscron. Mise au parc à cinq heures et demie précises.

ROUBAIX. — Le Grand Concours International de 1902, organisé par le Syndicat des huit Sociétés fédérées de Roubaix (5.250 francs de prix), aura lieu le dimanche 26 janvier, au local habituel, Grande Salle des Concours, chez M. Joseph Delbart, 22, rue du Vieil-Abreuvoir. — Le Syndicat remercie bien sincèrement les nombreuses sociétés qui ont répondu à son appel. Plus de quatre-vingts souscriptions lui ont été adressées, alors que trente-six sociétés seulement sont admises à concourir ; aussi, la plupart, qu'avec regret le Syndicat eût à éliminer, ont fusionné avec celles admises, ce qui assure à ce concours un succès sans précédent et un vrai régal pour les amateurs. Les principales sociétés du Nord, du Pas-de-Calais et de la Belgique représentées à cet important tournoi se sont la plupart alliées à d'autres d'égale valeur. On pourra se procurer des cartes à l'avance au local des huit sociétés fédérées, à partir du 1er janvier. 94114d

— C'est le 1er janvier, « Au Maréchal », Grande-Rue, 111, la grosse partie annuelle contre Tourcoing. 3 de 5 morts pour 100 francs, paires de plaisir à 20 francs. — Mise au parc à cinq heures précises. 94114d

— Chez M. Florimond, au Trichon, jeudi 2 janvier, 2 de 3 morts pour 50 francs, paires de plaisir à 10 francs, contre la société de l'Epeule (rendage de la Noël). Mise au parc à six heures et demie. 94301d

— C'est mardi, 31 décembre 1901, que se jouera, chez M. Joseph Delbart, rue du Vieil-Abreuvoir, 22, le 2 de 3